



AGRESSION AU QUARTIER MINEUR EN SERVICE DE NUIT LE PIRE A ÉTÉ ÉVITÉ

Le samedi 05 Août à 19h00, lors de la ronde des feux, l'agent qui contrôle le quartier mineur se fait insulter à son passage devant la cellule du détenu E.

À 23h00, lors de la ronde, le même détenu refuse de déboucher son œillette pour le contrôle de la cellule. L'agent fait appel au gradé. En présence des agents rondiers, le gradé de nuit ouvre la cellule du mineur pour vérifier l'état physique de ce dernier.

Celui-ci empêche la fermeture de la porte, et en profite pour mordre le bras de l'agent qui veut l'empêcher de sortir et lui donne un coup de poing au sommet du crâne.

Le détenu E. est mis en prévention au Quartier Disciplinaire, non sans mal. Il voulait en découdre avec l'équipe d'intervention. Il a préparé des tas d'objets destinés à être jetés sur les agents dès que l'occasion se présenterait. L'intervention sera ponctuée par des insultes et menaces. Lors de la fouille à corps, un des agents a trouvé dans son sillon inter-fessier une fourchette.

Le bureau local Fo justice apporte tout son soutien au collègue agressé et reste à sa disposition pour toutes démarches.

Le bureau local Fo justice félicite l'ensemble des collègues pour leur professionnalisme.

Le bureau local Fo justice demande une sanction disciplinaire à la hauteur des faits.

SLP **FO Justice** MA Rouen
Le : 07/08/2023

